

Nantes, le 17 juin 2021

Mesdames et messieurs, les élu·e·s métropolitain.e.s
Nantes Métropole

Objet : Vote de l'augmentation du temps de travail
Lettre ouverte

Madame, Monsieur,

Vous allez être amené·e·s à vous prononcer sur la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique pour sa partie concernant le temps de travail. Or il s'agit, par le passage à 1607 heures, de supprimer 6 jours de congés à tous les agent·e·s et donc d'augmenter d'autant la durée du temps de travail.

De tous temps, la CGT a œuvré pour améliorer les conditions de travail et de vie des salarié·e·s, en revendiquant notamment la réduction du temps de travail. C'est dans le prolongement de ces combats que la CGT s'oppose à l'application de ce texte au sein de toutes les collectivités de France. Nous continuons de penser que les élu·e·s locaux ont la possibilité de résister à la pression gouvernementale en s'opposant à une « mauvaise loi » qui entérinerait cette régression sociale. En acceptant d'appliquer cette loi comme un état de fait, sans chercher de solutions juridiques préservant ainsi les acquis sociaux, vous affichez votre soutien aux politiques gouvernementales en cours.

On aurait pu imaginer un front commun des élu·e·s dits « progressistes », refusant de se soumettre au « diktat Macronien ». Les responsabilités de madame Johanna Rolland au sein du réseau France Urbaine auraient pu être un tremplin pour aller dans ce sens. Mais ce n'est pas le choix fait par la majorité métropolitaine. En reniant les moments importants de conquêtes sociales du monde du travail (du Front populaire de 1936 avec la mise en place des congés payés, aux Accords de Grenelle en 1968, en passant par le passage aux 39h et la cinquième semaine de congés payés en 1982, et plus récemment encore la mise en place des 35h), vos administré·e·s et vos agent·e·s constatent que leurs élu·e·s s'approprient à faire le jeu du gouvernement, celui du démantèlement du service public et le choix d'un retour en arrière.

Nous n'avons entendu que des discours de compassion, mais en réalité les faits et les décisions prises démontrent que cette loi est saisie comme une véritable opportunité, par la majorité métropolitaine, de résoudre les problèmes de manque de personnel et de restriction budgétaire par l'augmentation du temps de travail.

Le courage politique est-il désormais réduit à se soumettre à l'avis de la Préfecture laquelle, on le sait, ne fait que porter la parole et la volonté du gouvernement de déstructurer la fonction publique ? Que peut-on espérer, si ce n'est la confirmation de choix régressifs socialement ?

Les dizaines de réunions de concertations virtuelles n'ont pas permis de faire entendre notre proposition de reconnaître la pénibilité pour l'ensemble des fonctions occupées par les agent·e·s de la ville de Nantes et de Nantes Métropole. Bien au contraire, l'adjointe au personnel s'est positionnée sur une vision restrictive de la pénibilité liée seulement aux rythmes de travail, écartant de fait la grande majorité du personnel. Cette volonté de mise en œuvre des 1607 heures s'est également affirmée par la remise en cause de nombreux acquis liés à l'organisation du temps de travail, qui n'ont en réalité aucun lien avec l'application de la loi.

Au-delà des principes généraux que vous êtes appelé·e·s à voter aujourd'hui, il est évident que la mise en œuvre concrète de ce recul social va entraîner des injustices, des conflits et une inégalité hommes/femmes au sein des collectivités. Pour sa part, la CGT, comme elle le fait depuis le début, sera au côté des agent·e·s pour défendre une autre conception du progrès social.

Au-delà des couleurs syndicales ou politiques, en votant contre la délibération qui vous est proposée, vous pouvez vous aussi défendre l'idée que la régression sociale n'est pas une fatalité, et que l'avenir peut s'engager vers une véritable réduction du temps de travail, visant l'amélioration de la qualité de vie de toutes et tous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le syndicat CGT Nantes Métropole